



## Communiqué

**Soutien aux équipes éducatives touchées par les dégradations d'établissements scolaires !**

**Des militant-es de la FSU 80 se sont rendu-es ce vendredi 28 juin dans une école saccagée** pour assurer tout notre soutien aux personnels, aux parents et aux élèves touché-es et traumatisé-es par ces actes de vandalisme. **Nous suivons l'évolution de la situation et restons disponibles et à l'écoute des collègues si besoin dans les prochains jours.** N'hésitez pas à nous solliciter.

Ces saccages font suite à la mort de Nahel, tué par un policier à Nanterre ce mardi 27 juin dernier.

Ce drame fait malheureusement suite à une longue liste d'usages disproportionnés de la force par la police ayant entraînés la mort trop souvent impunis. La gestion des quartiers urbains depuis des décennies, la gestion des mouvements sociaux ces dernières années – et notamment depuis janvier – sont marquées par une doctrine du maintien de l'ordre et de la sécurité publique qui place d'emblée les individus, les groupes dans des postures de confrontation permanente. Il y a là un problème social majeur !

**En attendant, un jeune de 17 ans est mort et nous demandons qu'une justice impartiale lui soit rendue.** Ce nouveau drame a suscité des réactions de soulèvements contre la police, pour plus de justice, dans une partie des quartiers populaires des villes du pays.

Amiens n'y fait pas exception et des biens matériels y ont été incendiés. Bus, écoles, mairie, médiathèque, locaux associatifs, sportifs ont été la cible de la colère de cette jeunesse révoltée. **Nous le déplorons. Sans école pour les petit-es, sans transports pour les grand-es, sans salle pour s'entraîner... ce sont les habitant-es même des quartiers qui souffriront le plus des conséquences de ces actes.**

Nous attendons désormais une réponse politique forte de dialogue et d'apaisement pour que ces violences cessent rapidement et que vérité soit faite et justice rendue. **Nous estimons nécessaire l'ouverture rapide d'un grand débat public national autour de la sécurité publique.**

Amiens, le 2 juillet 2023